

Evêché de Rimouski, 30 mars 1885.

1o. *Itinéraire de la Visite épiscopale*.—2o. *Ses Huiles*.—3o. *Ses Lieux*.—4o. *Mauvais livres et journaux, etc.*

Mes chers Collaborateurs,

I. Je vous transmets, avec cette Circulaire, l'itinéraire de ma visite épiscopale pour cet été. Dans chaque paroisse et mission y mentionnée, on devra lire mon Mandement pour la cinquième visite du diocèse, No. 87, du 10 mars 1884, selon l'article 1er du dispositif, et se conformer en tout à ce que j'y ai prescrit, ainsi qu'aux notes qui le suit.

Je tâcherai de visiter à l'automne les paroisses de St. Anaclet, de St. Joseph de Lepage, de Ste. Angèle, de Ste. Flavie et de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

II. Il faut espérer que cette année, les boîtes aux Saintes Huiles ne seront retardées dans aucun presbytère. Quand vous envoyez vos petites ampoules à l'Evêché, payez donc le port *en entier*.

III. N'oubliez point la collecte pour les Saints-Lieux, à l'adoration de la Croix le Vendredi Saint, et transmettez-la immédiatement.

IV. Assurez-vous que, parmi vos fidèles, il ne circule point de mauvais livres, de mauvaises brochures, de mauvais journaux, ou de mauvais feuillets : c'est un grand danger pour leur foi et leurs mœurs.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes pascales, et vous bénis affectueusement.

† JEAN, EV. DE ST G. DE RIMOUSKI.